



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Djibouti

Question écrite n° 57935

Texte de la question

M Jacques Heuclin attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la situation préoccupante que connaît la population de la République de Djibouti. En effet, l'association pour la défense des droits de l'homme et de la liberté dénonce un cas de torture infligée à une mère de famille. Cette femme, originaire de Obock, aurait été torturée puis aspergée d'essence et brûlée vive par des éléments des forces nationales de sécurité. Elle est décédée des suites de ses blessures. Comme, par ailleurs, il semble que ce cas publiquement connu ne soit pas le seul, il lui demande son intervention pour que ces exactions prennent fin.

Texte de la réponse

Reponse. - Depuis le mois de novembre 1991, la République de Djibouti connaît une situation de guerre civile. En effet, les rebelles du FRUD (Front pour la reconstruction et l'unité de Djibouti), pour la plupart d'origine Afar, ont pris les armes et sont parvenus à prendre le contrôle des trois quarts du territoire. Préoccupée par cette situation, la France a proposé au chef de l'Etat djiboutien sa médiation. Celle-ci a déjà obtenu deux résultats : un cessez-le-feu durable ainsi que l'engagement d'un processus de réformes démocratiques par les autorités djiboutiennes. Mais la situation n'est pas encore stabilisée et les acquis obtenus sont fragiles. Le cas des violations des droits de l'homme signalé par l'honorable parlementaire a été tout à fait préjudiciable aux efforts menés par la France pour que le pays retrouve la paix. Aussi le Gouvernement français est particulièrement attentif à ce qu'il reste isolé. La présence des forces françaises sur le terrain, l'aide humanitaire, alimentaire et médicale qu'elles sont en mesure d'apporter aux populations touchées par les hostilités contribuent à créer les conditions favorables à l'apaisement et au respect des droits de l'individu.

Données clés

Auteur : [M. Heuclin Jacques](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57935

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2152